

# Tribune des groupes du conseil municipal



## Majorité municipale

### Bonnes fêtes de fin d'année

Les fêtes de fin d'année approchent et certaines rues de Seclin ont déjà revêtu leur tenue de circonstance.

Si Noël semble de plus en plus s'inscrire hélas comme un simple événement commercial, il ne faut surtout pas oublier que cette date est avant toute chose une fête religieuse à l'occasion de laquelle, croyants ou non croyants peuvent s'accorder sur des valeurs de partage, de solidarité et d'attention à l'autre.

Oublier cela, c'est oublier le sens profond de cette journée si particulière.

Si l'attention à l'autre n'est étiquetée d'aucun prix, offrir, recevoir demeure un temps privilégié pour celui qui donne ou celui qui accueille.

Chacun a donc la faculté de donner un sens à Noël à sa propre mesure.

Le contexte sanitaire que nous connaissons va donner cette année un sens différent à cette fête si importante pour chacun.

C'est parce que nous avons traversé une année exceptionnellement compliquée que nous tenions à remercier une fois encore, l'ensemble des personnels soignants et accompagnants de nos hôpitaux, dans les EHPAD et foyers, les médecins, infirmières, auxiliaires de vie et toutes celles et ceux qui ont porté haut la noblesse de leur mission en apportant les soins et l'attention nécessaire aux malades du Covid ou aux familles endeuillées.

De nombreuses personnes sont touchées et subiront durablement les effets de cette crise. De nombreuses entreprises, des commerçants, restaurateurs souffrent pour retrouver une situation financière leur permettant de vivre de leur travail.

Avec les élus du Conseil municipal, tous les élus, qu'ils soient dans la majorité ou dans l'opposition, nous avons travaillé ensemble aux décisions qui, espérons-le, ont permis de traverser un peu mieux cette crise subie par tous.

Il était important, qu'en cette période, les élus puissent montrer l'exemple, chercher ensemble des solutions sans tirer la couverture vers soi, sans vouloir faire le buzz ou alimenter systématiquement des polémiques au risque de diviser toujours plus, là où nous avons besoin d'unité.

C'est ce que nous avons tâché de faire, en toute humilité.

Avec l'ensemble des membres de la majorité municipale nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

**François-Xavier CADART**  
Maire de Seclin

## Seclin en Commun

### Un Noël pas comme les autres ...

Cette année 2020 qui s'achève restera à jamais gravée dans nos mémoires avec la COVID.

Les associations comme le Secours populaire, l'Épicerie solidaire, l'ADE et les Restos du cœur se sont dépassées en ces temps difficiles pour poursuivre la solidarité afin d'aider les plus fragiles.

Le comité de quartier de Burgault a pris l'initiative d'organiser un concours de dessins destiné aux enfants sur le thème de Noël qui a connu un beau succès.

L'association Lorival a relayé l'action solidaire de Céline, une habitante du quartier, qui a pris l'initiative de lancer un calendrier de l'avent inversé. Cela consiste à mettre tous les jours un présent dans un carton et à l'offrir à une personne qui en a besoin, le jour de Noël. À ce jour, une trentaine de colis ont été collectés à Lorival. Une belle initiative qui a vocation à prendre de l'ampleur, l'an prochain.

Un grand merci à tous les bénévoles de ces associations pour leur mobilisation au service des Seclinois et des plus démunis.

En espérant que l'année nouvelle nous offre d'autres perspectives et surtout des jours meilleurs...

En attendant, Noël arrive à grands pas, les sapins ont poussé dans nos maisons, les illuminations font briller notre ville.

Certains ont décidé de décorer leur maison, d'illuminer leurs fenêtres, comme par exemple à la Cité Jardins où les habitants ont donné de leur temps et de leur cœur pour faire scintiller de mille feux leur quartier. Les illuminations qui éclairent ce secteur font régner la féerie de Noël et mettent des étoiles plein les yeux des petits et des grands enfants. Félicitations aux Seclinois qui ont ainsi su illuminer nos vies.

En cette période où les enfants vont être dans la magie de Noël, profitons de leur sourire, de leur gaieté et de leur innocence, mettons des paillettes dans nos cœurs, profitons également de nos familles et de nos proches, des ingrédients essentiels pour une maison en fête, dans le respect des règles sanitaires.

Les élus du groupe « Seclin en Commun » vous souhaitent un Joyeux Noël et vous retrouveront l'année prochaine, avec nos valeurs, qui sont aussi les vôtres, celle de la solidarité et du partage, que nous défendons toujours pour le bien de notre commune et de ses habitants.

Je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.

**Perrine DAL, Seclin en Commun**



# L'Hebdo Seclinois

N° 1163  
du 24/12/2020  
au  
31/12/2020

JOYEUSES FÊTES !

RETOUR DE L'HEBDO LE 07/01/21



## CONSEIL : LA CHAMBRE DES COMPTES ET LA 5G

Le dernier conseil municipal de l'année s'est déroulé le 17 décembre. À l'ordre du jour, entre autres : le rapport de la Chambre Régionale des Comptes pour les années 2015-2018 (ancien mandat), le règlement intérieur du Conseil, des subventions... et un débat de société sur la nouvelle technologie de télécommunications 5G. Le film complet de la séance sera diffusé dans les jours qui viennent sur le site internet [www.ville-seclin.fr](http://www.ville-seclin.fr) rubrique « Municipalité » puis « Conseils Municipaux ».

La Chambre Régionale des Comptes est une institution de l'Etat chargée de contrôler la gestion des communes régulièrement. Le rapport sur les années 2015 à 2018 à Seclin était très attendu... Le maire, François-Xavier Cadart, constate : « ce que j'ai dénoncé pendant des années alors que j'étais dans l'opposition se confirme : l'ancienne majorité ne nous a pas laissé des finances saines. La part d'autofinancement a fondu de manière inquiétante, et le patrimoine a été géré au jour le jour, sans vision pluriannuelle. Sans compter le manque de transparence du Rapport d'orientations budgétaires et une gestion du personnel problématique. » Un commentaire qui fait bondir Eric Corbeaux, du groupe d'opposition « Seclin en Commun » et ancien premier adjoint au maire : « ce rapport note que, malgré la baisse drastique des dotations de l'Etat à la commune, Seclin a continué à faire face, à investir, et à délivrer des services de grande qualité à la population. Notre gestion a été reconnue pour les moyens humains et financiers que nous avons consacrés à l'éducation, au sport, à la culture... Quels choix allez-vous faire dans ces domaines ? ». Réplique du maire : « pour garantir des services de qualité, il faut d'abord avoir des finances saines... Quant à notre vision du personnel communal, nous reconnaissons et valorisons sa compétence. Vous n'arriverez pas à nous opposer aux agents de la Ville. »

### Règlement intérieur du Conseil Municipal

Les commissions municipales, réunions de travail préparatoires aux décisions prises en conseil, peuvent-elles être rendues publiques,

voire commentées sur les réseaux sociaux ? Le maire ne le pense pas : « si c'est pour faire du buzz sur Facebook, nous ne pourrions plus travailler sereinement sur les dossiers importants de la ville. » Au contraire, Cécile Huart, du groupe « Seclin en Commun » estime : « nous sommes des élus responsables, et si on ne peut plus rien dire, cela s'apparente à de la censure ! » François-Xavier Cadart réfute le terme : « je suis très attaché à la liberté d'expression, y compris de l'opposition. La preuve, ce règlement intérieur élargit vos droits puisque vous pourrez publier chaque semaine une Tribune de 2.400 signes sur l'Hebdo mais aussi sur le site internet



de la Ville. Et l'auteur aura le droit de publier sa photo. » Autre nouveauté du règlement intérieur : la possibilité de recourir au référendum local.

### Subventions

Pour pouvoir fonctionner jusqu'au vote du budget 2021, le CCAS, qui aide les personnes en difficulté, recevra 400.000 euros. Quant à l'UCASS (union des commerçants), elle recevra une aide exceptionnelle de 3.000 euros pour les chéquiers promotionnels qu'elle lance en ce moment pour inciter les habitants à acheter chez les commerçants de proximité.

### Gratuité de la restauration scolaire

Les élus ont confirmé à l'unanimité la gratuité de la restauration scolaire entre la rentrée de

septembre dernier et ces vacances de Noël 2020, afin de pallier la crise économique et les difficultés des parents.

### Interdiction des cirques avec animaux sauvages

Sous l'impulsion de Didier Serrurier, adjoint à la Culture et à la Cause animale, les cirques avec animaux sauvages sont désormais interdits sur le territoire de Seclin.

### Débat sur la 5G : un registre citoyen en mairie

Ce n'était pas dans l'ordre du jour, mais le groupe « Seclin en Commun » avait envoyé au préalable une question sur le déploiement de la 5G à Seclin.

C'est Aude Radigois qui a exposé ce débat de société. « La 5G, c'est toujours consommer plus, toujours aller plus vite... avec des impacts négatifs sur la santé et l'environnement », a-t-elle expliqué en substance, demandant « un moratoire à Seclin en attendant le rapport officiel de l'ANSES (N.D.L.R : l'autorité nationale sur la santé) » ainsi qu'une « concertation avec les citoyens avant d'accorder le déploiement aux opérateurs de télécommunications. » Le maire a indiqué que « 8 informations ont été formulées par Bouygues et Free pour déployer la 5G sur des antennes déjà existantes. La Ville n'a pas le pouvoir de refuser dans ce cas-là, et

les questions de santé sont de la compétence de l'Etat. En revanche, si je reçois une demande de permis de construire pour une nouvelle antenne, j'appliquerai un moratoire jusqu'au rapport de l'ANSES. Aujourd'hui, il n'y a aucune donnée scientifique qui conclut à la nocivité de la 5G », a-t-il précisé. Favorable au débat citoyen, François-Xavier Cadart a annoncé : « un registre (\*) sera ouvert en mairie et sur le site internet de la Ville à partir du 21 décembre. Les remarques des citoyens seront ensuite envoyées au Préfet, qui représente l'Etat. »

(\*) **Registre papier sur rendez-vous au service Urbanisme de l'Hôtel de Ville. Tel : 03.20.62.91.22. Ou contribution par mail à : [seclin5g@ville-seclin.fr](mailto:seclin5g@ville-seclin.fr)**



## REPAS DE NOËL À SACLEUX ET PARTENARIAT INTERGÉNÉRATIONNEL AUX AUGUSTINES



Les 45 habitants de la Résidence Autonomie Sacleux, gérée par le CCAS de la Ville, ont eu droit à un repas de fête, le 18 décembre. Saumon, dinde, sapin au chocolat... étaient au menu concocté par le personnel de la mairie, sous la direction de **Danièle Duriez**. Ils ont aussi reçu un cabas en tissu et une boîte de chocolats des mains du maire, **François-Xavier Cadart**, et de l'adjointe à l'Action Sociale, **Marie-Chantal Rachez**. A l'EHPAD « **Les Augustines** », géré par le Groupe Hospitalier Seclin Carvin, les liens intergénérationnels perdurent de belle manière. Le partenariat avec les CE1 de **Corine Mortelecque**, de l'école Langevin, la DUMiste du CEMEM, **Marine Lobel**, et l'animatrice de l'EHPAD, **Séverine Crombecque**, se matérialise avec les petits de 7 ans. Les graines d'artistes ont proposé de la musique, une vidéo et une jolie carte de Noël et de bonne année aux résidents.



## COQUILLES DE NOËL DANS LES ÉCOLES



## 750€ DE DONS OFFERTS PAR LE KIWANIS DE SECLIN

Le club services « **Kiwanis Seclin Comtesses de Flandre** », fort d'une vingtaine de membres très actifs, a été reçu, jeudi 17 décembre, en mairie pour deux remises de chèques à la suite de collectes d'argent. En présence du Maire, **François-Xavier Cadart** et du Conseiller délégué aux Droits, à l'Autonomie et à la Sensibilisation aux Handicaps, **Didier Vandekerckhove**, les membres des Kiwanis ont remis deux chèques de dons. Le premier à destination du Téléthon. 500€ iront rejoindre les nombreux dons offerts par les Seclinois et Seclinoises. Un second chèque a été remis à **Emilie Crombez**, la maman de **Lucas**. 350€ qui vont permettre de payer l'assurance qui protège le matériel du jeune homme atteint d'une maladie rare. « **Je tiens à remercier la ville**, souligne la souriante maman. **La Commune a fait installer un meuble dans l'école de mon fils lui permettant de ranger ses lunettes spéciales afin d'éviter de les transporter** ». Les Kiwanis ont pu collecter cet argent en commercialisant des stylos rechargeables avec diffuseur de gel hydroalcoolique.



## LA MAISON DE LA PETITE ENFANCE SE RECHAUFFE EN PILOU-PILOU



Ambiance festive pour les bambins de la Maison de la Petite Enfance (MPE) « **Les P'tits loups** » de Seclin. A la veille des fêtes de fin d'année, les enfants âgés de 2 mois à 4 ans ont participé à la semaine Pilou-Pilou. Mission : se déguiser et imaginer se promener au Pôle Nord, territoire du Père Noël. Tout débute dès l'entrée de la crèche, avec une superbe décoration (sapin, espace photo avec l'homme en rouge) réalisée par les enfants et leurs nounous. Une fois la porte des neiges passée, des ateliers ludiques attendent les enfants sous l'œil bienveillant de **Jessie Verstraete** (responsable du club multi-accueil). Création de neige magique, confection d'un manteau de coton pour des pingouins ou encore traversée de la banquise... remplie de plumes blanches toutes douces. « **Les restrictions sanitaires nous imposent de petits groupes, mais l'ensemble des enfants peuvent participer à l'aventure Pilou-Pilou** » confirme **Elodie Demaret**, la directrice de la Maison de la Petite Enfance. Et pas de doute que le Père Noël a su s'amuser de ces minis « **Jack London** ».



## SAINT-NICOLAS ET PRÈS DE 400 ENFANTS SAGES !

Apporter un peu de rêve et de chaleur aux petits enfants de 2 à 8 ans des 15 classes de maternelle, CP, CE1 et CE2 : c'est la mission qu'à joyeusement accomplie l'association des parents d'élèves de l'Immaculée Conception, présidée par **Philippe Van de Woestyne**, en faisant venir **Saint Nicolas**, son âne, sa légende, ses chocolats et ses clémentines dans la cour de l'école transformée en merveilleux village de Noël, mardi 8 décembre. Près de 400 petits enfants sages sont allés caresser la barbe du saint patron des enfants et des marins... et la robe de l'ânesse « **Coquine** », venue de Saint-Jans-Cappel avec son « papa », **Bruno Osson**. Pour des raisons sanitaires, Saint Nicolas, alias **Jean-Louis Bauduin**, papa de deux élèves, s'est installé dans la cour entre les sapins décorés, le chalet fait main, et les lumières et musiques magiques concoctées par les parents bénévoles en un temps record ! Par binômes, les parents se sont mobilisés pour aller dans les classes conter l'histoire de ce saint du III<sup>e</sup> siècle. Les parents avaient même édité un fascicule, illustré de pictogrammes pour les enfants malentendants. Les CM1 et CM2, ont également reçu des chocolats et clémentines... ainsi que la visite de l'abbé **Bruno Courtois**. De nombreuses autres animations ont été organisées juste avant les vacances de la trêve de Noël.

## Agenda :

**Rendez-vous Citoyens** : Le Maire de Seclin, François-Xavier Cadart, organisera chaque semaine, à partir du 8 janvier 2021, des permanences citoyennes à l'Hôtel de Ville, sur rendez-vous [Sous réserve de la réglementation en matière de lutte contre la Covid-19. **Rdv au 03.20.62.91.29.**

**Permanences** : Roger Mille, conseiller délégué aux seniors, aux affaires patriotiques, également en charge des cimetières propose une permanence sur rendez-vous chaque 1er vendredi du mois, de 9h à 12h, à l'hôtel de Ville. **RDV : 03 20 62 91 13** ou par **courriel cimetières@ville-seclin.fr**

**Permanences** : Marie-Chantal Rachez, Adjointe, déléguée à l'Action Sociale et à l'Intergénérationnel, vous propose, un lundi sur deux, à compter du 4 janvier 2021, une permanence. **Inscription auprès du CCAS : 03.20.62.91.14.**

**Permanences** : Didier Vandekerckhove, Adjoint délégué aux Droits, à l'Autonomie et à la Sensibilisation aux Handicaps propose une permanence Handicap le 1er lundi de chaque mois sur rendez vous de 9h/12h et 14h/17h. **Renseignements : 03 20 62 91 11.**

**Jean-François Mulier expose** : Même s'il ne peut pas y avoir de vernissage en temps de crise sanitaire, le peintre seclinois Jean-François Mulier vous offre quand même un beau moment artistique et des idées de cadeaux dans le cadre de son exposition de Noël, qui a lieu jusqu'au jeudi 31 décembre 2020 de 10h à 12h et de 14h à 18h30, excepté le dimanche. Pas plus de 2 personnes à la fois dans l'atelier et port du masque obligatoire. **Atelier de Jean-François Mulier 9, boulevard Hentgès.**

Retrouvez la Ville de Seclin sur : [ville-seclin.fr](http://ville-seclin.fr) ; Facebook @Communedeseclin ; Instagram @ville\_de\_seclin ; TikTok : @villedeseclin ; Twitter : @Ville\_de\_Seclin

## Services de garde

**SAMU** 15  
**Sapeurs-pompiers** 18  
**Police Secours** 17  
**Commissariat** : 03.20.62.99.88

### Médecin

Le soir, du samedi 12h au lundi 8h et les jours fériés - Médi'Ligne : 03.20.33.20.33

### Maison médicale de garde à Seclin (urgence soir, week-end ou jour férié)

Contactez le 03.20.33.20.33 avant d'être accueilli en consultation au groupe hospitalier de Seclin-Carvin - accès Pavillon Pratz à Seclin

### Pharmacie

Rens. : [www.servigardes.fr](http://www.servigardes.fr) ou 0.825.74.20.30

### Police Municipale

Tous les jours en semaine et dimanche matin  
Tél. : 03.20.32.59.60 ou 06.85.91.38.58

## Restauration municipale

Reprise de la restauration scolaire le 4 janvier 2021.

Évitons ensemble le gaspillage. La réservation pour la restauration scolaire est obligatoire **15 jours à l'avance** (possible sur 3 mois ou à l'année) via le portail famille sur le site de la Ville : [ville-seclin.fr](http://ville-seclin.fr). Renseignements Service Affaires scolaires : **Tél. : 03.20.62.91.15**

## État civil du 10/12/2020 au 18/12/2020

### Naissance déclarée

- Lana Hautcoeur, 11/12/2020

### Décès déclarés

- Pas de décès déclaré sur cette période.